

# Méthodologie Anemos — émissions évitées par expédition

Version 1.0 — 2026-08-07 · Publiée et vérifiable sur <https://my.towt.eu/preuves>

## 1. Objet

Le **certificat Anemos** est une attestation d'**émissions de CO<sub>2</sub> évitées**, émise par NEWTOWT pour chaque expédition livrée, sur la base des données d'exploitation du navire qui l'a transportée. Il est émis par NEWTOWT (allégation environnementale auto-déclarée au sens du droit européen de la consommation), adossé à une **méthode publiée et reproductible** — le présent document — et à un **registre public de vérification** (<https://my.towt.eu/verify>).

## 2. Périmètre

- **Tank-to-wake (TtW)** — émissions de combustion du carburant à bord, périmètre du règlement EU MRV (UE 2015/757).
- **Gaz : CO<sub>2</sub> uniquement** — hors CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O ; les valeurs sont du CO<sub>2</sub>, pas du CO<sub>2</sub>e.
- **Segment maritime uniquement** — de port à port ; le pré-acheminement et le post-acheminement terrestres sont explicitement exclus.

## 3. Facteurs d'émission

| FACTEUR                     | VALEUR                            | SOURCE                                                                            |
|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Facteur NEWTOWT (vélique)   | <b>1,5 g CO<sub>2</sub>/t·km</b>  | dérivé des émissions réelles de nos navires — versionné (constantes de référence) |
| Référence conventionnelle   | <b>13,7 g CO<sub>2</sub>/t·km</b> | IMO Fourth GHG Study / IFP Énergies Nouvelles                                     |
| Facteur de combustion du DO | 3,206 t CO <sub>2</sub> /t        | IMO MEPC.391(81)                                                                  |

Les facteurs sont versionnés (journal d'audit) ; chaque certificat imprime la version de facteur utilisée à l'émission. Tout changement de facteur déclenche une révision du présent document.

## 4. Formule

$$\text{CO}_2 \text{ évité (kg)} = (13,7 - 1,5) \times \text{tonnage (t)} \times \text{distance (km)} \div 1\,000$$

$$\text{distance (km)} = \text{distance (NM)} \times 1,852$$

## 5. Données mesurées ou théoriques

Par ordre de préférence : **(a) mesuré** — consommations déclarées à bord (noon reports signés) et distance réellement parcourue (trace GPS) ; **(b) théorique** — facteur NEWTOWT versionné et distance orthodromique avec majoration de routage ( $\times 1,15$ ). **La méthode retenue (« declared » /**

« **theoretical** ») est imprimée sur chaque certificat, avec la source de distance. Une réconciliation annuelle mesuré/théorique est publiée.

## 6. Vérification et limites

- **Émissions des navires** : surveillées, déclarées et vérifiées par un organisme accrédité dans le cadre du règlement EU MRV ; consultables dans le registre public THETIS-MRV de l'EMSA.
- **Calcul des émissions évitées** : méthode NEWTOWT, publiée et reproductible (le présent document). Un programme 2026 est engagé pour une **revue indépendante de la méthode et son alignement ISO 14083:2023 / GLEC Framework** ; son statut est publié sur <https://my.towt.eu/preuves>.
- **Limites explicites** : valeurs en CO<sub>2</sub> (pas en CO<sub>2</sub>e) ; il ne s'agit pas d'une analyse de cycle de vie produit ; la référence conventionnelle est une moyenne sectorielle.

## 7. Bon usage des chiffres (dir. (UE) 2024/825)

- Communiquer par expédition, en kg absolus de CO<sub>2</sub> évité, en citant la référence du certificat et le lien de vérification.
- Déclarer en GHG Protocol Scope 3 catégorie 4 (transport amont) ou Bilan Carbone®, sur le seul segment maritime.
- Il s'agit d'une réduction physique à la source : ni crédit, ni compensation, ni aucune forme de « neutralité carbone ».
- Ne pas étendre l'allégation au produit entier : elle porte sur le transport maritime du lot, pas sur le produit lui-même.

## 8. Vérification publique

Chaque certificat porte un numéro de série et un QR code. Chacun peut le retrouver sur **<https://my.towt.eu/verify>** : tonnage, distance, CO<sub>2</sub> évité, méthode, date et version de facteur — sans aucune donnée personnelle.

## 9. Gestion du document

Propriétaire : NEWTOWT — révision déclenchée par tout changement de facteur, de périmètre ou de hiérarchie de données. Contact : [communication@towt.eu](mailto:communication@towt.eu) · v1.0 — 2026-08-07.

TransOceanic Wind Transport — NEWTOWT — 52 Quai Frissard - 76600 Le Havre — Tél : +33 9 84 33 89 62 — Email : [communication@towt.eu](mailto:communication@towt.eu) — Site : <https://towt.eu>